conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sika Boom®-552 Foam Fix



Date de dernière parution: 01.02.2024

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Sika Boom®-552 Foam Fix

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage du produit : Mousse polyuréthane

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur : Sika Belgium nv

Venecoweg 37 9810 Nazareth

Téléphone : +32 9 381 65 00 Adresse e-mail de la per- : EHS@be.sika.com

sonne responsable de FDS

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison/antigifcentrum: 070/245.245

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1 H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous

l'effet de la chaleur.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1 H334: Peut provoquer des symptômes allergiques

ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité, Catégorie 2 H351: Susceptible de provoquer le cancer.

Effets sur ou via l'allaitement H362: Peut être nocif pour les bébés nourris au lait

maternel.

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles - exposition unique, Catégorie 3,

Système respiratoire

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Pays BE 100000031484

1/19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024

Version 4.0 Date d'impression 27

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 4

H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger







| Mention d'avertissement | : | Danger |
|-------------------------|---|--------|
|-------------------------|---|--------|

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet

de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou

d'asthme ou des difficultés respiratoires par inha-

lation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait ma-

ternel.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes

à la suite d'expositions répétées ou d'une exposi-

tion prolongée par inhalation.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes

aquatiques.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder

à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris

toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces

chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas

fumor

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur

toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après

usage.

P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024 Date de dernière parution: 01.02.2024

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la

personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/

un médecin en cas de malaise.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler

un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas

exposer à une température supérieure à 50

°C/ 122 °F.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu

d'élimination conformément à la réglementa-

tion locale.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues alcanes, C14-17, chlorés

#### Etiquetage supplémentaire

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle».

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considérés comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB).

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024



Date d'impression 27.03.2024

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Version 4.0

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2 Mélanges

#### Composants

| Nom Chimique   | NoCAS<br>NoCE<br>Numéro d'enregistre-                | Classification  | Concentration<br>(% w/w) |
|--|--|---|--------------------------|
| Diigogyanata da diahánylmá                                   | ment 9016-87-9                                       | Acute Toy 4 H222  | . 10 . 20                |
| Diisocyanate de diphénylmé-<br>thane, isomères et homologues | Non attribuée  | Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 Carc. 2; H351 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT RE 2; H373 Limite de concentration spécifique Eye Irrit. 2; H319 >= 5 % Resp. Sens. 1; H334 >= 0,1 % Skin Irrit. 2; H315 >= 5 % STOT SE 3; H335 >= 5 % | >= 10 - < 20             |
| alcanes, C14-17, chlorés                                     | 85535-85-9<br>287-477-0<br>01-2119519269-33-<br>XXXX | Lact.H362 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH066 ———————————————————————————————————  | >= 10 - < 20             |

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix



Date de dernière parution: 01.02.2024

Date de révision: 22.03.2024

| isobutane                           | 75-28-5<br>200-857-2<br>01-2119485395-27-<br>XXXX  | Flam. Gas 1A; H220 | >= 5 - < 10  |
|-------------------------------------|--|--------------------|--------------|
| propane                             | 74-98-6<br>200-827-9<br>01-2119486944-21-<br>XXXX  | Flam. Gas 1A; H220 | >= 2,5 - < 5 |
| Substances avec limite d'exposition | sur le lieu de travail :                           |                    |              |
| diméthyl éther                      | 115-10-6<br>204-065-8<br>01-2119472128-37-<br>XXXX | Flam. Gas 1A; H220 | >= 5 - < 10  |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la

peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Se rincer la bouche à l'eau.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Apparence asthmatique

Toux

Affection respiratoire Réactions allergiques Larmoiement excessif

Erythème Dermatite

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sika Boom®-552 Foam Fix



Date de dernière parution: 01.02.2024

et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Risques : effets irritants

effets sensibilisants

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou

des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de provoquer le cancer.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par in-

halation.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Pulvérisateur d'eau Poudre sèche

Mousse

Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappro-

priés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dan- :

gereux

Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Oxydes d'azote (NOx)

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

Composés chlorés

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix



Date de dernière parution: 01.02.2024



#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Refusez l'accès aux personnes non protégées

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Laisser le produit se solidifier et utiliser un équipement de

manutention mécanique.

Ventiler la zone.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: : tion sans danger

Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition profession-

nelle (voir chapitre 8).

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous

pression.

Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipula-

tion des produits chimiques

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Prendre les mesures

nécessaires contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024



industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Stocker conformément aux réglementations locales.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Le nettoyage avec des solvants polaires aprotiques doit être

évité

Avant utilisation, consulter la version la plus récente de la

notice produit.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

| Composants     | NoCAS         | Type de valeur<br>(Type d'exposi-<br>tion) | Paramètres de contrôle * | Base *     |
|----------------|---------------|--|--------------------------|------------|
| diméthyl éther | 115-10-6      | TWA  | 1.000 ppm<br>1.920 mg/m3 | 2000/39/EC |
|                | Information s | Information supplémentaire: Indicatif      |                          |            |
|                |               | VLE 8 hr                                   | 1.000 ppm<br>1.920 mg/m3 | BE OEL     |

<sup>\*</sup>Les valeurs mentionnés ci-dessus sont conformes à la réglementation en vigueur à la date de validation de la Fiche de Données de Sécurité

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à

I'EN166

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix



Date de dernière parution: 01.02.2024

Protection des mains : Des gants résistants au produit chimique, imperméables

(norme EN 374) doivent être portés en manipulant les produits

chimiques.

Pour une utilisation de courte durée ou pour la protection des

projections:

Gants en caoutchouc butyle/nitrile (> 0,1 mm)

Les gants souillés devront être retirés. Pour une exposition permanente:

Gants en Viton (0.4 mm) temps de protection >30 min.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements de protection (ex : chaussures de Sécurité selon

ISO 20345, vêtements de travail à manches longues, panta-

lon long).

Protection respiratoire : Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équi-

pement de protection respiratoire.

Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil

de protection respiratoire retenu.

filtre de vapeurs organiques (Type A) et à particules A1: < 1000 ppm; A2: < 5000 ppm; A3: < 10000 ppm P1: Substance inerte; P2, P3: matières dangereuses Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits

clos.

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des

masques appropriés et agréés.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : aérosol Couleur : divers

Odeur : Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion /

Point de congélation

Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Date de dernière parution: 01.02.2024 Version 4.0



Date d'impression 27.03.2024

Inflammabilité : Aérosol extrêmement inflammable.

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflamma-

bilité supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflamma-

rieure / Limite a inilami

bilité inférieure

Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pH : Non applicable

substance / le mélange réagit avec de l'eau

Viscosité

Viscosité, cinématique : Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Pression de vapeur : 5100 hPa

Densité : env. 1,00 g/cm3 (23 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Caractéristiques de la parti-

cule

Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0

Date de dernière parution: 01.02.2024



Date d'impression 27.03.2024

#### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

:

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Composants:

#### Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 10.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 1,5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Avis d'expert

Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

: DL50 dermal (Lapin): > 9.400 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024



#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

#### **Composants:**

#### alcanes, C14-17, chlorés:

Evaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

cures de la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

#### Toxicité pour la reproduction

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

#### Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024



#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### **Produit:**

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

#### **Composants:**

#### Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.640

algues/plantes aquatiques m

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

alcanes, C14-17, chlorés:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

10

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considé-

rés comme persistants, bio-accumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB)..

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le

Pays BE 100000031484

13 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024



règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0.1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

#### Potentiel de réchauffement planétaire

Rapport d'évaluation du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

#### **Composants:**

#### propane:

Potentiel de réchauffement planétaire de 20 ans: 0,072 Potentiel de réchauffement planétaire de 100 ans: 0,02 Potentiel de réchauffement planétaire de 500 ans: 0,006

Durée de vie dans l'atmosphère: 0,036 a

Efficacité radiative: 0 Wm2ppb

Information supplémentaire: Composés divers

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la

production de déchets.

Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir

des restes de produit.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en

prenant toutes précautions d'usage.

Élimination des produits excédentaires et non recyclables par

une entreprise autorisée de collecte des déchets.

La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sousproduits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les

autorités locales.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les

égouts et canalisations.

Le code européen des dé-

chets

: 16 05 04\* gaz en récipients à pression (y compris les halons)

contenant des substances dangereuses

Emballages contaminés : 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances

dangereuses ou contaminés par de tels résidus

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Date de dernière parution: 01.02.2024

Version 4.0



Date d'impression 27.03.2024

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADR** : UN 1950 **IMDG** UN 1950 **IATA** UN 1950

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR** : AÉROSOLS **IMDG AEROSOLS** 

**IATA** Aerosols, flammable

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires

**ADR** 2 2.1

**IMDG** 2.1 **IATA** : 2.1

#### 14.4 Groupe d'emballage

#### **ADR**

Groupe d'emballage Non réglementé

Code de classification 5F Étiquettes 2.1 Code de restriction en tun-(D)

nels

#### **IMDG**

Groupe d'emballage Non réglementé

Étiquettes 2.1 EmS Code F-D, S-U

#### IATA (Cargo)

Instructions de conditionne-203

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) Y203

Groupe d'emballage Non réglementé Étiquettes Flammable Gas

#### IATA (Passager)

Instructions de conditionne-203

ment (avion de ligne)

Instruction d'emballage (LQ) : Y203

Groupe d'emballage Non réglementé Flammable Gas Étiquettes

### 14.5 Dangers pour l'environnement

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024

Dangereux pour l'environne-

non

ment IMDG

Polluant marin : non

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environne- :

non

ment

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environne- : non

ment

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs

Non applicable

**REACH Information:** 

Toutes les substances contenues dans nos produits sont :

- enregistrées par nos fournisseurs en amont, et/ou

enregistrées par nous, et/ou
exclues du règlement, et/ou
exemptées d'enregistrement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

 Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte;

Numéro sur la liste 75

Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues (Numéro sur la liste 74, 56)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). alcanes, C14-17, chlorés

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024

(Annexe XIV)

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances : Non applicable

qui appauvrissent la couche d'ozone

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

: Non applicable

Règlement (UE) Nº 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Composés organiques vola-

tils

: La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques

volatils (VCOV)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 18,4% w/w

Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles

(prévention et réduction intégrées de la pollution)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 18,4% w/w

#### Autres réglementations:

75/324/CEE

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange par le fournisseur.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

| H220 | : | Gaz extremement inflammable.             |
|------|---|--|
| H315 | : | Provoque une irritation cutanée.         |
| H317 | : | Peut provoquer une allergie cutanée.     |
| H319 | : | Provoque une sévère irritation des yeux. |
|      |   |  |

: Nocif par inhalation. H332

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou H334

des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut irriter les voies respiratoires. H335 Susceptible de provoquer le cancer. H351 H362

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par in-

halation.

Très toxique pour les organismes aquatiques. H400

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des H410

effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. Toxicité aiguë

Aquatic Acute Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Carc. Cancérogénicité Eye Irrit. Irritation oculaire Flam. Gas Gaz inflammables

Lact. Effets sur ou via l'allaitement Resp. Sens. Sensibilisation respiratoire

Skin Irrit. Irritation cutanée Sensibilisation cutanée Skin Sens.

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

2000/39/EC Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établisse-

ment d'une première liste de valeurs limites d'exposition pro-

fessionnelle de caractère indicatif

BE OEL Valeurs limites d'exposition professionnelle

2000/39/EC / TWA Valeurs limites - huit heures

Valeur limite BE OEL / VLE 8 hr

Accord européen relatif au transport international des mar-**ADR** 

chandises Dangereuses par Route

Chemical Abstracts Service CAS Derived no-effect level DNEL

Half maximal effective concentration EC50

GHS Globally Harmonized System

International Air Transport Association IATA

International Maritime Code for Dangerous Goods **IMDG** 

Median lethal dosis (the amount of a material, given all at LD50

once, which causes the death of 50% (one half) of a group of

test animals)

LC50 Median lethal concentration (concentrations of the chemical in

air that kills 50% of the test animals during the observation

period)

MARPOL International Convention for the Prevention of Pollution from

Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978

Occupational Exposure Limit OEL

**PBT** Persistent, bioaccumulative and toxic **PNEC** Predicted no effect concentration

Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament REACH

> and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemi-

cals (REACH), establishing a European Chemicals Agency

Substances of Very High Concern **SVHC** 

Very persistent and very bioaccumulative vPvB

Pays BE 100000031484

18 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sika Boom®-552 Foam Fix

Date de révision: 22.03.2024 Version 4.0 Date d'impression 27.03.2024

Date de dernière parution: 01.02.2024

Information supplémentaire



## Classification du mélange: Procédure de classification:

| Ciassification du meiai | nge.       | Frocedure de classification.                                |
|-------------------------|------------|---|
| Aerosol 1               | H222, H229 | Sur la base de données ou de l'éva-<br>luation des produits |
| Skin Irrit. 2           | H315       | Méthode de calcul   |
| Eye Irrit. 2            | H319       | Méthode de calcul   |
| Resp. Sens. 1           | H334       | Méthode de calcul   |
| Skin Sens. 1            | H317       | Méthode de calcul   |
| Carc. 2                 | H351       | Méthode de calcul   |
| Lact.                   | H362       | Méthode de calcul   |
| STOT SE 3               | H335       | Méthode de calcul   |
| STOT RE 2               | H373       | Méthode de calcul   |
| Aquatic Chronic 4       | H413       | Sur la base de données ou de l'éva-<br>luation des produits |

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité correspondent à notre niveau de connaissance à la date de publication. Toutes garanties sont exclues. Nos Conditions Générales de Vente en vigueur s'appliqueront. Veuillez consulter la Fiche de Données Techniques avant toute utilisation.

Modifications par rapport à la version précédente!

BE / FR